

1. *Débitrice:* **Manufacture d'orgues Jean-Daniel Ayer Sàrl, en sursis concordataire**, 1680 Romont

2. *Date de la négociation:* 05.01.2005

3. *Lieu des négociations:* 1680 Romont

*Indication:* Le lieu et l'heure des négociations seront publiés. Il convient de signaler aux créanciers qu'ils peuvent exprimer leurs objections concernant le concordat aux cours de ces négociations.

4. *Remarques:* Le Président du Tribunal civil de la Glâne, à Romont.

En audience du mercredi 5 janvier 2005 à 9.30 h., je statuerai sur l'homologation du concordat proposé par la société Manufacture d'orgues Jean-Daniel Ayer Sàrl, en sursis concordataire, à Romont.

Les opposants au concordat peuvent se présenter à l'audience précitée pour faire valoir leurs moyens d'opposition.

Greffe du Tribunal de la Glâne  
1680 Romont

(02585952)